

## JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

*En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020  
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie  
de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.*

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile  
et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Moyen de déplacement : .....

Nom, adresse et cachet de l'établissement d'accueil de l'enfant :

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE  
ST MARTIN  
56250 TREDION  
Tél. 97 67 14 52

Fait à : Tredion

Le : 15.01.2021 (et jusqu'à

Signature :

nouvel ordre)